

DRC 1706 – Droit judiciaire I

Ivaylo Kraychev

Hiver 2023

Description du cours :

- I. Introduction
- II. L'action en justice
- III. L'administration de la preuve en vue de l'audition
- IV. L'instruction
- V. Le jugement
- VI. Les voies procédurales particulières
- VII. Les modes privés de prévention et de règlement des différends

Objectif du cours

Initier les étudiants aux notions fondamentales utiles à la formulation et au traitement d'une demande en justice en première instance.

Méthode d'enseignement

Exposé magistral nécessitant des lectures préalables. Problèmes corrigés en classe.

Méthode d'évaluation

Un examen intra semestriel comptant pour 15 % de la note finale, préjudiciable.

Un travail écrit comptant pour 5 % de la note finale, préjudiciable.

Un examen final comptant pour 80% de la note finale.

Les examens sont à livre fermé. Seuls le *Code de procédure civile* et le *Code civil du Québec* non annotés sont autorisés.

Principaux instruments de travail

Code de procédure civile, *Code civil du Québec*, Denis Ferland, Benoît Emery, Précis de procédure civile du Québec, Cowansville, 6^e édition, Éditions Yvon Blais, 2020, Volume 1.